



Compte rendu de la séance du vendredi 05 octobre 2012

Présents : Bernard BOLORONUS, Jean-Jacques DIETSCH, Olivier EGGENSPIELER, David FINK, François JACQUOT, Yvette KREMER, Maryline LODOVICHETTI, Laure SPILLER, Michel STUBER
Absents : Corinne JUNG, Fabienne ULMANN
Excusés : Jean BUEB, Jean-Claude WIEST
Procuration : Francis PETERSEN par Michel STUBER
Secrétaire(s) de la séance : Maryline LODOVICHETTI

Ordre du jour:

1. réfection du Chemin forestier au lieudit Bucheiteren (demande de subvention)
2. Fixation des tarifs vente de bois en stère
3. Fixation des tarifs de location - foyer communal
4. Divers
 1. Réunion du mois de novembre
 2. Demande de subvention - classe de découverte

Monsieur le Maire propose de rajouter le point suivant à l'ordre du jour "Pose de feux tricolores - avenant ETPE". Les Membres du Conseil acceptent à l'unanimité de délibérer sur ce point.

Délibérations du conseil:

Le compte rendu de la séance du 07 Septembre 2012 n'appelle aucune observation de la part des membres du Conseil Municipal, et est adopté à l'unanimité des membres présents.

Mme Laure SPILLER propose de rajouter le point "projet école", à savoir : M. Le Maire avait informé les membres que le concours d'architecte a été lancé
M. FINK rappelle qu'au cours de cette même réunion il avait été signalé le mauvais état de la chaussée à l'entrée du village en venant de Dannemarie.

REFECTION CHEMIN FORESTIER BUCHEITEREN (01-10-2012)

Le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet de travaux portant sur la mise au gabarit de route forestière empierrée sur 890 ml et la création de 2 places de dépôt de 200 m² chacune sur les parcelles bénéficiant du régime forestier cadastrées sous section 05 - parcelles n° 2-3-4-7

Il expose que le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux, dont le montant total s'élève à 56 330,50 € H.T. établi sur la base de l'arrêté préfectoral n° 2010-80 du 20 juin 2010

Il propose de financer le programme comme suit :



République française
DEPARTEMENT du HAUT-RHIN
COMMUNE DE BALLERSDORF

Subvention sollicitée 35.9 %	20 235,60 €
Ressources propres 64.1 %	<u>36 094,90 €</u>
TOTAL	56 330,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

1. approuve le projet qui lui a été présenté, notamment les modalités de son financement, ainsi que les engagements juridiques et techniques joint à la présente délibération
2. sollicite l'octroi d'une aide publique d'un montant de 20 235,60 €
3. s'engage à ne pas dépasser au total le taux maximum de 80 % d'aide publique pour cette opération
4. désigne l'ONF, Agence de Mulhouse, en tant que maître d'oeuvre
5. s'engage à inscrire chaque année, au budget de la commune les sommes nécessaires à assurer l'entretien et la bonne fin de l'opération
6. déclare en cas de sinistre, ne pas avoir reçu d'indemnité par une compagnie d'assurance se rapportant aux parcelles forestières visées
7. donne pouvoir au Maire pour signer tout document et acte relatif à ce projet
8. certifie que le projet pour lequel la subvention est demandée n'a reçu aucun commencement des travaux

La subvention sera versée sur le compte de la commune

FIXATION DES TARIFS VENTE DE BOIS EN STERE (02-10-2012)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 6 voix pour, une abstention et 3 voix contre d'appliquer le tarif suivant :

45,00 € TTC le stère de hêtre et de chêne

FIXATION DES TARIFS DE LOCATION FOYER COMMUNAL (03-10-2012)

A compter du 1^{er} janvier 2013, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer les tarifs de location du foyer communal suivants :

• Grande salle + lave-vaisselle	140 €
• Salle du bas	70 €
• Coin Traiteur	50 €
• Bar + machine à café	30 €

POSE FEUX TRICOLORES - AVENANT ETPE (04-10-2012)

Monsieur le Maire présente l'état des travaux supplémentaires réalisés par l'Entreprise ETPE à STEINBRUNN-LE- HAUT pour un montant total de 3 824,73 € H.T.

- Vu le code des marchés publics
- Vu le marché conclu avec l'Entreprise ETPE
- Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2012,



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

1. de conclure l'avenant avec l'entreprise ETPE dans le cadre des travaux relatifs à l'installation des feux tricolores pour un montant de 3 824,73 € H.T.
2. d'autoriser le Maire à signer tout document s'y rapportant.

DIVERS

- Réunion CM du mois de Novembre 2012

Monsieur le Maire propose de reporter la séance du 2 Novembre 2012 au 9 Novembre prochain. Les Membres du Conseil Municipal en prennent bonne note.

- Demande de subvention pour classe de découverte

Monsieur le Maire présente la demande adressée par l'Ecole Privée Jean XXIII pour classe de découverte, étant précisé qu'un enfant domicilié dans la commune y est scolarisé. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite.

- Plantation en forêt

Suite à la demande du Conseil Municipal, Mr GRASSER, Agent ONF, a établi un nouveau programme de plantation 2012. Monsieur le Maire présente l'offre de l'Entreprise WADEL. Le Conseil Municipal propose de faire le point avec l'agent ONF avant de prendre une décision. La Commission Forêt rencontrera M. GRASSER le 20 Octobre 2012.

- Travaux en cours

- Les travaux d'assainissement dans diverses rues ont démarré. Concernant le passage sous le voie ferrée, la Commune attend l'accord de la SNCF
- La commission "projet école" se réunira mercredi le 24 Octobre prochain à la Mairie, les 3 architectes ayant déposé leur projet;
- Le projet de maillage intercommunal est à l'étude
- La modification du PLU est achevée, cependant le point portant sur l'installation d'une antenne relais n'est pas réglé.

- Les travaux de traversée de la chaussée à l'entrée du village en venant de Dannemarie devraient être repris par l'Entreprise DIETLIN

- Passage sous le chemin de fer

Suite aux travaux réalisés, il semble que des infiltrations d'eau subsistent. M. FINK se propose pour faire l'étude des travaux à entreprendre.

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire déclare la séance close à 21h45.

Délibéré en séance, les jours et an susdits